



**Hospitalisation
À domicile**

Hôpitaux du Sud-Manche

**La qualité
de l'hôpital**



**Le confort
de la maison**



Groupe hospitalier
Mont Saint-Michel

Hôpitaux
du Sud-Manche



CONDITIONS D'ADMISSION

- Elle est soumise à l'**accord de votre médecin traitant**, mais aussi au **consentement du patient et de la famille** proche.

L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE

DE PROFESSIONNELS PLURIDISCIPLINAIRES :



- Médecins coordonnateurs
- Cadre de santé
- IDE de coordination (infirmier.e)
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Psychologue
- Assistante sociale
- Diététicienne
- Secrétaire

**Le patient
peut
rentrer
en HAD**

- Suite à une **hospitalisation**
→ Après une **consultation**
→ Sur **demande de son médecin traitant**
→ Sur **demande du patient, de son entourage ou des infirmiers** libéraux avec l'accord du médecin traitant



À QUI S'ADRESSE L'HAD ?

- L'HAD concerne des **patients de tous âges, atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables** qui, en l'absence d'un tel service, seraient hospitalisés en établissements de santé.
- Elle a pour finalité **d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation** en établissement.
Elle permet de disposer de la même qualité et sécurité des soins qu'à l'hôpital sous la responsabilité du médecin traitant.
- **L'HAD de réadaptation** est un mode d'hospitalisation, vous permettant de bénéficier, à votre domicile, de soins de rééducation et/ou réadaptation par une équipe pluridisciplinaire coordonnée spécialisée : médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, cadre rééducateur coordinateur, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes.



Coordination

L'HAD coordonne les interventions de l'équipe soignante du centre hospitalier **et des professionnels extérieurs.**

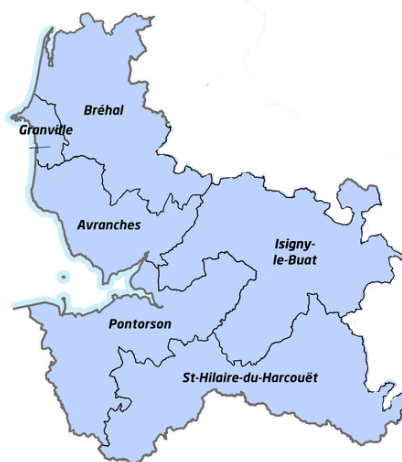
Une **astreinte de nuit** garantit la sécurité de la prise en charge en cas de problème médical.

Attention :

Ne pas confondre hospitalisation à domicile (HAD) et soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Le maintien à domicile des personnes âgées ou les personnes en situation de dépendance ne relèvent pas de l'HAD si aucune situation médicale lourde ne le justifie.

Vous habitez le territoire du **Sud-Manche** et vous avez besoin de **soins médicaux et paramédicaux** complexes et fréquents ?



**Notre secteur
d'intervention**



L'équipe HAD est à votre service

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

02 33 89 42 82



Service hospitalisation à domicile

Hôpitaux du Sud-Manche
59 rue de la Liberté - 50300 Avranches
had@ch-ag.fr